



Demande de comdamnation pour abandon de famille et dommage d'inte

Par **hellen2015**, le **11/08/2015** à **15:13**

Bonjour, rnrnje suis divorce depuis plus de 15 ans et un montant de pension alimentaire a été mise en place par le tribunal plus le partage de garde des enfnat ;Mais mon ex epoux a pris la fuite after avoir obtenu le jugement . Il est en angleterre ,remarier avec 4 enfants et il est devenue avocat des affaire international . rnrnMa question est mes enfants sont majeur mais toujours etudiant .st que je peux toujours le poursuivre et le comdamner pour abandon de famille . Etant donner que j'etais obliger de mettre ma vie de femme de coté et ma vie de carrier aussi pour proteger et elever mes filles toutes seul .Est que je peux demander une un dommage d'interet pour ca rnrnEt si jamais il refuse toujours de payer ,qu'est ce que je peux faire .J'avais tellement compter sur les proches pour m'aider a la raisonner ,mais je vient de comprendre que me voir souffrir les faire du plaisir . Alors je souhaite prendre les chose en main .Donc je vous demende de m'aider a ce que le justice soit faite .Merci